

An aerial photograph of a rural farm landscape. In the foreground, there are golden-brown fields and a road with a few vehicles. In the middle ground, a large farm complex is visible, featuring several tall, cylindrical silos and various farm buildings. The background shows more fields and a clear blue sky.

# L'ENTREPOSAGE DES PESTICIDES

## EN TOUTE SÉCURITÉ



# POURQUOI ENTREPOSER LES PESTICIDES DE FAÇON SÉCURITAIRE?

- Pour minimiser les risques d'intoxication pour vous et votre entourage;
- Pour réduire les risques de déversements accidentels dans l'environnement;
- Pour bien conserver les pesticides:
  - ▶ de mauvaises conditions ambiantes (température, humidité) peuvent altérer les pesticides, leur contenant ou l'étiquette;
- Pour améliorer votre efficacité au travail;
- Pour optimiser vos achats de produits et peut-être réduire vos coûts.



Ce pictogramme fait référence à des exigences réglementaires, dont celles prévues par le Code de gestion des pesticides.

## OÙ ENTREPOSER LES PESTICIDES?

- Les pesticides doivent être entreposés dans une armoire, un local ou un bâtiment réservé exclusivement à cet usage.
- L'entrepôt de pesticides doit être indépendant du lieu de travail et de l'habitation. N'utilisez jamais comme entrepôt le sous-sol de votre maison ni un autre bâtiment non conçu à cette fin (laiterie, serre, étable, etc.).
- Les pesticides doivent être tenus à l'écart des semences, des fertilisants et des aliments (zones d'entreposage, de triage et de manutention).
- Dans le choix du site de l'entrepôt, vous devez respecter certaines distances et règles relatives aux cours d'eau et aux plans d'eau, aux puits, aux sites de prélèvement d'eau ainsi qu'aux zones inondables. Pour connaître les définitions des catégories de sites de prélèvement d'eau, consultez le document *Le Code de gestion des pesticides - le comprendre pour le respecter*.



### RÈGLES D'ENTREPOSAGE RELATIVES AUX ZONES INONDABLES



ZONE INONDABLE, RÉCURRENCE DE DÉBOREMENT DE **20 À 100 ANS**

**Interdit sauf si :**

- Moins de 100 L ou 100 kg
- Plus de 100 L ou 100 kg durant moins de 15 jours consécutifs
- Entreposage au-dessus de la limite atteinte par l'eau par une crue de récurrence de 100 ans

ZONE INONDABLE, RÉCURRENCE DE DÉBOREMENT DE **0 À 20 ANS**

COURS D'EAU OU PLAN D'EAU

#### SITE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU

Eau embouteillée ou site de catégorie 1 et 2 (ex.: site de prélèvement d'eau alimentant un système d'aqueduc municipal)

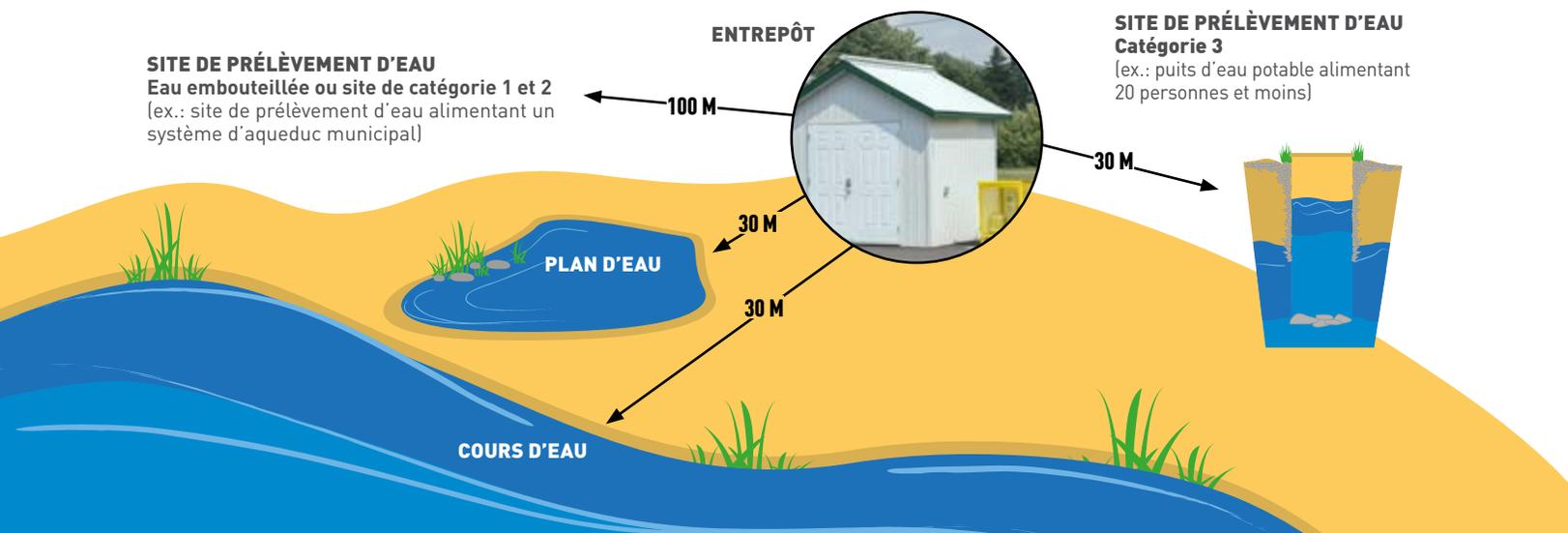
#### ENTREPÔT



#### SITE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU

Catégorie 3

(ex.: puits d'eau potable alimentant 20 personnes et moins)

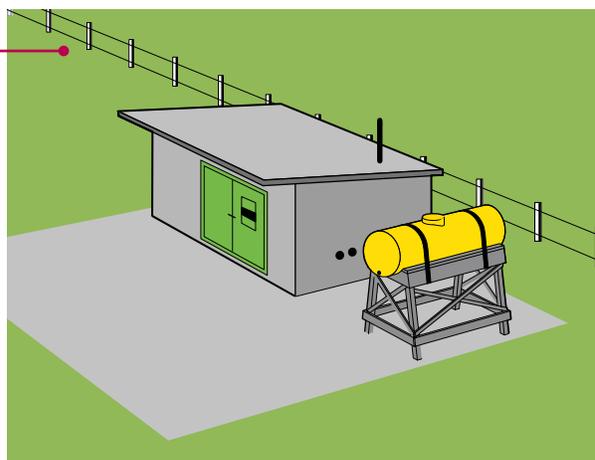


## UN BÂTIMENT, UN LOCAL OU UNE ARMOIRE?

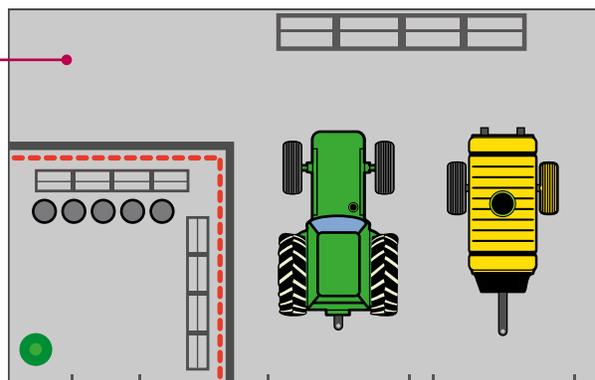
Trois types d'entrepôts sont possibles selon le volume de pesticides.

### 1. UN BÂTIMENT RÉSERVÉ À L'ENTREPOSAGE EST IDÉAL POUR LES GRANDS VOLUMES DE PESTICIDES.

- Matériaux de construction résistants au feu;
- Plate-forme de béton sans joint d'expansion ni fissure et comportant un bassin de rétention :
  - ▶ protège le sol et les eaux souterraines de tout déversement accidentel.
  - ▶ sert à la préparation de la bouillie.
- Les surfaces absorbantes, comme le bois, doivent être peintes ou traitées avec un scellant.



### 2. UN LOCAL DONT LES MURS SONT ISOLÉS ET QUI POSSÈDE UNE PORTE DONNANT SUR L'EXTÉRIEUR PEUT CONVENIR POUR LES VOLUMES INTERMÉDIAIRES.



Séparation coupe feu d'au moins une heure

### 3. UNE ARMOIRE\* OU UN COMPARTIMENT PEUT SUFFIRE POUR LES PETITES QUANTITÉS.

Pour récupérer tout écoulement de pesticides, installez, dans le bas de l'armoire, un bac contenant une matière absorbante (mousse de tourbe ou litière pour chat). Il existe des contenants destinés à servir de bacs de rétention.

\*À condition qu'elle soit étanche et puisse être fermée à clé.





## LES CARACTÉRISTIQUES D'UN ENTREPÔT DE PESTICIDES

1. Local fermé à clé
2. Affiche «Danger» placée à l'entrée
3. Liste des coordonnées des services d'urgence placée bien en vue à l'extérieur de l'entrepôt
4. Système d'aération permanent
5. Plancher étanche (béton imperméabilisé) sans drain, avec un rebord de 5 cm sur tout le pourtour (faisant office d'aménagement de rétention)
6. Système d'éclairage adéquat
7. Palettes isolant les produits du sol
8. Extincteur (type ABC) accessible à l'extérieur de l'entrepôt ou dans le local sanitaire
9. Matière absorbante (ex.: mousse de tourbe ou litière pour chat)
10. Tablettes de métal ou de plastique:
  - ▶ En bas: les plus gros contenants
  - ▶ Au milieu: les contenants de métal ou de plastique
  - ▶ En haut: les contenants de papier

**Il est très important de conserver les fiches signalétiques des pesticides entreposés et de les afficher à l'extérieur de l'entrepôt.**

Ces fiches peuvent vous renseigner, entre autres, sur :

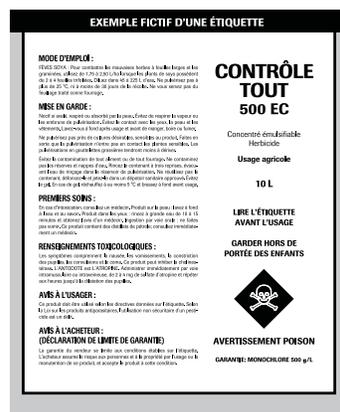
- Les propriétés et les dangers potentiels des produits;
- Les mesures de précaution à prendre en cas d'utilisation ou d'intoxication;
- Les mesures d'urgence.

## NORMES À RESPECTER

L'entrepôt de pesticides doit être conforme au Code national de construction des bâtiments agricoles du Conseil national de recherches Canada. Il doit également être conforme aux autres codes et à la réglementation applicable.

## PESTICIDES PÉRIMÉS

Conservez les pesticides périmés en lieu sûr, dans l'entrepôt, jusqu'à la prochaine collecte de l'organisation AgriRÉCUP ([agrirecup.ca](http://agrirecup.ca)).



## COMMENT ENTREPOSER LES PESTICIDES?

- Conservez les produits dans leur contenant d'origine fermé hermétiquement;
- Mettez les étiquettes bien en évidence;
- Regroupez les produits par type d'utilisation (herbicides, insecticides, fongicides, etc.).

## COMMENT GÉRER LES PESTICIDES?

- Utilisez en priorité les produits de l'année précédente;
- Stockez le moins de pesticides possible.

### RÈGLES À SUIVRE CONCERNANT LES CONTENANTS DE PESTICIDES

- Si un sac de papier contenant un pesticide est brisé, placez-le avec son contenu dans un sac de plastique propre et bien fermé. Vous conserverez ainsi l'étiquette du produit.
- Si un contenant est endommagé, transvidez le pesticide dans un contenant similaire, propre et sec. Si possible, collez l'étiquette d'origine sur le nouveau contenant. Sinon, étiquetez clairement le produit.
- N'utilisez jamais une bouteille de jus ou de boisson gazeuse vide pour un reste de pesticide. Cette pratique pourrait être responsable d'intoxications accidentelles, en particulier chez les enfants.



### LISTE DES PRODUITS ENTREPOSÉS

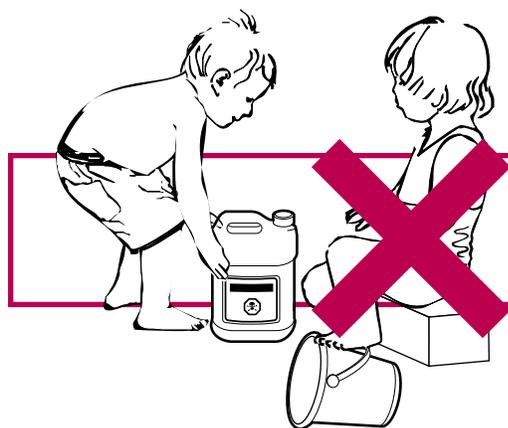
Maintenez à jour un registre des différents produits entreposés. Affichez cette liste dans l'entrepôt et conservez-en également une copie dans vos dossiers.

#### Exemples de listes de produits

Herbicides : ABC, EXX, etc.

Insecticides : IST...

Fongicides : FAB



**Ne laissez jamais les enfants jouer avec des contenants vides de pesticides.**

## LE LOCAL SANITAIRE, L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET LA DOUCHE

---

Conservez l'équipement de protection individuelle dans un local autre que l'entrepôt de pesticides. Par exemple, une pièce attenante à l'entrepôt à laquelle on a accès de l'extérieur peut servir au rangement de l'équipement de protection et peut être utilisée comme local sanitaire. Idéalement, le local sanitaire devrait également comprendre:

- Une douche;
- Un extincteur de type ABC;
- La liste des numéros d'urgence;
- La liste des produits entreposés;
- Une trousse de sécurité.

---

### BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR VOUS FACILITER LA TÂCHE

Achetez seulement les quantités de pesticides nécessaires pour une saison de façon à réduire les surplus. Votre registre des interventions phytosanitaires vous aidera à déterminer les bonnes quantités à commander.

Faites livrer les produits au fur et à mesure de leur utilisation. Vous en aurez ainsi moins à entreposer.

---

## POUR EN SAVOIR PLUS...

---

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2019). Feuilles de référence sur la législation en matière de pesticides, Code de gestion des pesticides, Feuille 3: Entreposage des pesticides.

## NUMÉROS D'URGENCE

---

REEMPLIR ET AFFICHER BIEN EN VUE À PROXIMITÉ DU LIEU D'ENTREPOSAGE

POLICE (911) :

SERVICE D'INCENDIE :

SERVICE D'AMBULANCE :

HÔPITAL (URGENCE)

## CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC (24 HEURES PAR JOUR)

PARTOUT AU QUÉBEC.....1 800 463-5060

## URGENCE-ENVIRONNEMENT QUÉBEC (24 HEURES PAR JOUR)

EN TOUT TEMPS.....1 800 694-5454

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

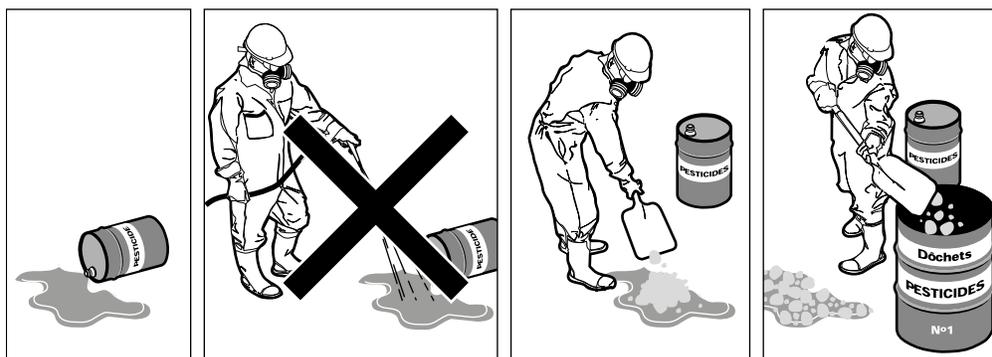
COORDONNÉES À : [environnement.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr\\_reg.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/ministere/rejoindr/adr_reg.htm)

## CANUTEC (CENTRE CANADIEN D'URGENCE TRANSPORT) (24 HEURES PAR JOUR)

URGENCE..... 1-888-226-8832 OU \*666 SUR UN TÉL. CELLULAIRE

## EN CAS DE DÉVERSEMENT

---



COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC **URGENCE-ENVIRONNEMENT.**



PERSONNEL AUTORISÉ  
SEULEMENT

**DANGER**

ENTREPÔT DE  
PESTICIDES





